

Ville de L'Île-Perrot

Guide pratique de la collecte des matières alimentaires













Votre bac brun est enfin arrivé!

Vous pouvez donc commencer la collecte des matières alimentaires. Vous avez des appréhensions face à cette nouvelle habitude de vie? Ne vous inquiétez pas, ce petit guide contient une panoplie d'informations pour vous aider à démarrer ce changement.

Pourquoi avons-nous décidé de collecter les matières alimentaires? Les résidus alimentaires collectés sont acheminés vers un site de compostage où ils sont transformés en compost (terre végétale). En détournant les résidus alimentaires des sites d'enfouissement, la Ville de L'Île-Perrot souhaite diminuer le volume de déchets enfouis et ainsi la quantité d'émission de méthane, un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le dioxyde de carbone (CO₂). Il est donc important de détourner la plus grande quantité possible de résidus alimentaires des sites d'enfouissement afin de composter ces matières et de protéger notre environnement.

Saviez-vous que
plus de 50 %
de vos déchets
domestiques sont
composés de matières
organiques?

La nouvelle habitude de tri

Vous connaissez déjà le bac bleu et le bac noir. L'arrivée du bac brun ajoute une étape à votre habitude de tri :



Tri numéro 1

Le bac brun

Ce bac adore vos restes de table et résidus de cuisson. Vous le trouverez très gourmand dans la cuisine, mais il a également un faible pour les matières compostables.



Tri numéro 2

Le bac bleu

Fanatique de la récupération, ce bac accepte toutes les matières qui peuvent être recyclées telles que le papier, le carton, le verre, le métal et le plastique.



Tri numéro 3

Le bac noir

Depuis l'arrivée de ses amis brun et bleu, ce bac est au régime puisqu'il ne mange que les déchets ultimes, c'est-à-dire les déchets qui ne sont pas acceptés dans les autres bacs et qui ne peuvent pas être récupérés à l'écocentre. Il s'agit donc du bac de fin de recours.

À retenir!

— Quel est l'horaire de la collecte?

Tous les lundis dès 7h du matin, à partir du 15 octobre 2018.

— Comment placer mon bac roulant pour la cueillette?

Le bac roulant doit être déposé en bordure de rue entre 19 h le dimanche soir et 7 h le lundi matin. Il doit être positionné à un mètre de la rue ou du trottoir, les roues du côté de l'immeuble.

— Quels types de sacs puis-je utiliser et où puis-je m'en procurer?

Les sacs en papier et ceux avec une doublure en fibres naturelles (cellulose) sont autorisés. Vous pouvez trouver ces sacs dans n'importe quelle épicerie ou quincaillerie. Tous les types de sacs en plastique sont refusés, même s'ils sont certifiés 100 % compostables, oxodégradables ou biodégradables, car ils diminuent la qualité du compost et sont interdits au site de traitement.

— À qui appartient le bac roulant?

Le bac est rattaché à l'immeuble. Lors d'un déménagement, il doit demeurer à l'adresse où il a été livré.

Puis-je interchanger le format de mon bac roulant ou obtenir un bac supplémentaire?

Non, un seul bac de 45 litres est fourni par logement.

.

Pour toute question relative à la collecte des résidus alimentaires, visitez notre site Web au www.ile-perrot.qc.ca/bacbrun ou communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement à s-insp@ile-perrot.qc.ca ou au (514) 453-1751, poste 252.

Matières acceptées

Résidus alimentaires



Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre;



Fruits et légumes cuisinés ou non;



Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles d'œufs et os:



Marcs de café, filtres à thé ou à café;



Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix et écailles:



Nourriture pour animaux domestiques.

Autres matières organiques



Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbés par les autres résidus;



Matières grasses (huile, mayonnaise, sauce à salade, etc.);



Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils et plumes;



Cendres froides:



Papiers et cartons souillés d'aliments (assiettes en carton, boîtes de pizza, sachets en papier, etc.) non cirés, sans broche de métal et plastique;



Fibres sanitaires (serviettes de table, papiers essuie-tout et papiers-mouchoirs) n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques;



Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur.

3 règles simples



- C'est une partie de quelque chose qui se mange?
- C'est en papier ou en carton non ciré?

Si vous répondez oui à l'une de ces questions, c'est accepté!



Matières refusées

Résidus verts (résidus de jardin)



Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées;



Fleurs, plantes et restes d'empotage y compris sable et terre;



Branches.

Matières indésirables refusées



Sacs en plastique (réguliers, biodégradables, compostables ou oxodégradables);



Vaisselle compostable;



Déjections et litières d'animaux;



Animaux morts ou parties d'animaux morts (têtes, pattes de chevreuil, etc.);



Couches, serviettes hygiéniques et tampons;



Roches et gravier;



Bouchons de liège.

Résidus non compostables ou contaminés



Contenants et emballages en carton ciré ou avec une couche d'aluminium ou de plastique;



Soie dentaire, cure-oreilles, tampons démaquillants et lingettes humides;



Chandelles;



Sacs d'aspirateur et contenu;



Médicaments et déchets biomédicaux;



Résidus de construction, de rénovation et de démolition;



Feuilles de sèche-linge;



Objets électroniques;



Matières recyclables : plastique, verre, métal, textile et fibre (à l'exception du papier et du carton pour emballer les résidus alimentaires);



Fibres sanitaires (papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs, etc.) ayant été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.);



Résidus domestiques dangereux (pesticides, piles, huiles, essence, peinture, bois traité, peint ou teint).

Le tri des matières alimentaires commence dans votre cuisine

Afin de faciliter votre gestion des résidus alimentaires, un petit bac pour la cuisine vous a été distribué. Dans le but de diminuer les odeurs et la fréquence de nettoyage, vous pouvez utiliser des sacs en papier, la méthode de la papillote ou celle de la lasagne avant de déposer vos résidus alimentaires dans votre petit bac. Videz régulièrement votre petit bac et entreposez-le dans un endroit frais. Entre chaque remplissage, saupoudrez le fond de ce bac de bicarbonate de soude.

Méthode de la lasagne

Tapissez le fond de votre bac de papier journal pour éviter que les matières restent collées au fond. Par la suite, déposez vos résidus alimentaires en vrac dans votre bac, en alternant les résidus alimentaires et les couches de matières sèches (papier journal, carton et circulaire non cirés) comme si vous faisiez une lasagne. Les matières sèches absorbent les odeurs et le liquide que peuvent provoquer les résidus.

Méthode de la papillote

Enveloppez vos résidus alimentaires, en particulier les restes de viande et de poisson, dans du papier journal et refermez-le de manière à former une papillote.



Comment éviter

- 1 Les odeurs
- Déposez vos restes dans le bac en utilisant la méthode de la papillote ou celle de la lasagne;
- Entreposez vos matières animales ou odorantes dans votre congélateur ou votre réfrigérateur jusqu'au jour de la collecte;
- Rincez votre bac régulièrement avec de l'eau et un détergent biodégradable ou du vinaigre;
- Saupoudrez l'intérieur de votre bac avec du bicarbonate de soude.
- 2 Les petits animaux, mouches et asticots
- Assurez-vous que le couvercle de votre bac est toujours bien fermé;
- Appliquez de l'onquent à toux ou de l'huile essentielle de menthe sur le rebord du couvercle de votre bac;
- Si vous apercevez des vers blancs ou des œufs, versez du sel ou vaporisez du vinaigre sur les parois intérieures de votre bac;
- Enveloppez bien les restes de viande; ainsi, les mouches ne seront pas attirées et n'y pondront pas leurs œufs.

Que les matières collent au fond du bac

 Tapissez le fond de votre bac avec des couches de papier journal ou de carton ou utilisez des sacs en papier pour y déposer vos résidus.

Le bac en période estivale

- Entreposez votre bac à l'ombre et faites-le vider lors de chaque collecte, même s'il n'est pas plein;
- Faites vider votre bac la semaine précédant votre départ en vacances, nettoyez-le et laissez-le vide jusqu'à votre retour. Vous pourrez accumuler vos matières dans votre congélateur entre la collecte précédant votre départ et la collecte après votre retour.

Le bac en période hivernale



- Tapissez le fond du bac de papier journal ou utilisez des sacs en papier adaptés à votre bac roulant pour éviter que les matières gèlent au fond;
- Lors d'une tempête de neige, attendre la prochaine collecte pour mettre votre bac à la rue si possible afin de faciliter les opérations de déneigement.

Le bac brun, un complément parfait pour votre composteur domestique!

Vous faites déjà du compostage domestique?

Vous compostez vos retailles de fruits et de légumes, vos restes de pain, votre marc de café et vos résidus verts sur place? Votre compost c'est de l'or brun, un fertilisant naturel, ne changez surtout pas vos habitudes!

La collecte des résidus alimentaires sera pour vous l'occasion d'optimiser le compostage des résidus de table qui ne peuvent être déposés dans votre composteur domestique comme les viandes, poissons, restes de repas, etc.



« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.»

- Antoine de Saint-Exupéry



Outils numériques

L'information est accessible en tout temps sur nos différentes plateformes numériques.

Site Web: www.ile-perrot.qc.ca

Page Facebook: www.facebook.com/Villedelileperrot



Courriel

Écrivez-nous pour toute question sur les collectes!

s-stech@ile-perrot.qc.ca



Coordonnées

Ville de L'Île-Perrot 110, boulevard Perrot L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

Téléphone : (514) 453-1751 Télécopieur : (514) 453-2432 www.ile-perrot.qc.ca